

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

24303827

Déposé
29-12-2023

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/01/2024 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0534696761

Nom(en entier) : **FONCIERE BOCHUM**

(en abrégé) :

Forme légale : Société privée à responsabilité limitée

Adresse complète du siège Rue du Parc industriel 5
: 4480 Engis**Objet de l'acte :** DEMISSIONS, NOMINATIONS, STATUTS (TRADUCTION,
COORDINATION, AUTRES MODIFICATIONS), MODIFICATION
FORME JURIDIQUE

D'un acte reçu par Anton Van Bael notaire à Anvers-Berchem, le dix-huit décembre deux mil vingt-trois, délivrée avant enregistrement ;

IL RESULTE que :

-conformément aux dispositions de l'article 39, § 1, 1er et 3ème alinéa de la Loi introduisant le Code des Sociétés et des Associations, les statuts de la société ont été modifié afin de les mettre en conformité avec les dispositions du Code des Sociétés et des Associations, dans le sens indiqué dans le nouveau texte des statuts adopté.

-en application de l'article 39 § 2 de la Loi introduisant le Code des Sociétés et des Associations entrant en vigueur au 1er janvier 2020 la partie du capital entièrement libérée et la réserve légale ont été converti de plein droit et sans aucune formalité en un compte de capital statutairement indisponible.

-le compte de capitaux propres susvisé statutairement indisponible a été converti en un compte de capitaux propres disponible.

Pour les apports ultérieurs, les conditions d'émission détermineront s'ils sont inscrits dans un compte de capitaux propres indisponible ou disponible. À défaut de précision des conditions d'émission ou en cas d'apport sans émission d'actions nouvelles, les apports sont imputés au compte de capitaux propres disponibles.

-un nouveau texte des statuts a été approuvé

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME
ANTON VAN BAEL - NOTAIRE

Déposés en même temps:

-l'expédition de l'acte

-texte coordonné des statuts

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type "Mention").